



Délibération numéro	2023/10	
NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	22
Vote par procuration		05
Date convocation	15/02/2023	
Date d'affichage	28/02/2023	

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL du mardi 21 février 2023

L'an deux mille vingt trois
et le vingt-et-un février,
à 19 heures,

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
Sous la présidence de : Monsieur Denis TURREL, Maire.

Présents : MM. Denis TURREL, Marie-Caroline TEMPESTA, Ali BENARFA, Madeleine LIBRET-LAUTARD, Michel VIGNES, Corinne GOUZY, Rémi RAMOND, Sandra DA SILVA, Elias TAYIAR, Françoise HENRY, Jacques GAILLAGOT, Pierre HELLÉ, Huguette DEDIEU, Corinne MASSA, Corinne PONS, Laurence CANITROT, Sandra LACOSTE, Fabrice COT, Emilie BLANIC, Bastien HO, Cédric HAMMER, Julien GLINKOWSKI.

Procurations : M. Didier GENTY donne procuration à Mme Françoise HENRY, Mme Sophie RENARD donne procuration à M. Bastien HO, M. Franck QUIN donne procuration à M. Elias TAYIAR, Mme Marcella VALLANIA donne procuration à Mme Huguette DEDIEU, Mme Marion GÉLIS donne procuration à M. Denis TURREL.

Absents excusés : MM. Didier GENTY, Sophie RENARD, Franck QUIN, Marcella VALLANIA, Marion GÉLIS.

Absents : MM. Bernard BARRAU, Stéphane LE BRUN.

A été nommé secrétaire : M. Julien GLINKOWSKI

ANNULE ET REMPLACE la délibération visée le 27/02/2023 – Erreur matérielle.

Objet : Nomination de voie – Impasse Franck Valverde

Monsieur Ramond, adjoint en charge de l'urbanisme et des travaux explique qu'il y a lieu de nommer l'impasse partant de l'avenue Pierre Marty.

La commission urbanisme et travaux et la commission cadre de vie du 02 février 2023, après consultation et avis d'*Histoire et Traditions Carbonnaises* proposent la nomination suivante :

- « Impasse Franck VALVERDE » (3/04/39 – 13/06/82) en hommage à ce cascadeur dont la maison familiale était située dans ce quartier, tragiquement disparu lors d'une cascade sur le port de Marseille le 13 juin 1982.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver cette nomination de voie.

Après délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve cette nomination de voie.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance
Julien GLINKOWSKI



Le Maire
Denis TURREL



La présente délibération, peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier (68, Rue Raymond IV BP70007 31068 Toulouse Cedex 07) ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr> »